



CORONAVIRUS

Quelles solutions pou

L'horeca est sous haute tension

HORECA

S'il y a bien un secteur qui va trinquer, c'est l'horeca. Fermer alors qu'il n'y a guère de réserves, c'est aller au casse-pipe.

« **B**eaucoup attendaient la reprise de la saison terrasse qui s'amorce à Pâques, histoire de se remettre le pied à l'étrier. C'est raté. » Pierre Poriaux est secrétaire général de la Fédération wallonne de l'horeca. Un secteur qui risque de boire la tasse dans les semaines qui vont suivre puisqu'ils vont, sauf pour les hôtels, devoir fermer leurs portes. Même si à ce niveau, ça ne sera pas simple non plus puisque les hôtels qui ont un restaurant devront le fermer.

L'homme précise d'emblée : « Ces mesures d'ordre sanitaire doivent être respectées. La prévention et le principe de précaution prime. »

En attendant, ces mêmes mesures vont secouer un secteur qui « avait déjà enregistré un ralentissement au ni-



Le secteur horeca attendait la reprise de la saison pour se relancer.

veau des restaurateurs et des hôteliers. Mais maintenant, cela va être très difficile. C'est un secteur qui travaille à flux tendu, qui n'a pas beaucoup de réserves. » Or, les charges sont bien là : loyer, taxe, redevance... « On ne se rend pas compte, mais ça peut aller très vite en cas de non-paiement, on se retrouve fiché à la banque et ça vous poursuit. Il est impératif de prendre des mesures rapidement. Il faut un moratoire au niveau des obligations de paiement, tout ce qu'on doit honorer

« C'est un secteur qui travaille à flux tendu, qui n'a pas beaucoup de réserves. » **Pierre PORIAUX, secrétaire général de la Fédération wallonne de l'horeca.**

avec de la trésorerie qu'on n'a pas. »

De quoi craindre le pire pour les semaines à venir.

De rappeler que le secteur horeca représente 130 000 personnes dont 50 000 indépendants. « Pour

nous, il nous faut des mesures rapides et conséquentes sinon on va droit vers une avalanche de faillites. » Et de demander également une cellule pour accompagner les gens.

Vendredi, le cabinet du ministre des Indépendants De-

nis Ducarme avait rendez-vous avec les représentants du secteur. On devait notamment y discuter des mesures supplémentaires à prendre en faveur du secteur, ou celles déjà prises : la dégrèvement, le report ou la réduction des cotisations sociales, le fait de pouvoir bénéficier d'un revenu de remplacement ou encore des mesures en matière fiscale et de dégrèvement économique.

Pour la ministre des Affaires sociales Maggie De Block (Open Vld), les entrepreneurs du secteur horeca devraient pouvoir bénéficier durant un trimestre, d'une exemption de leurs cotisations sociales, après l'annonce de la fermeture des établissements à minuit.

De son côté, le ministre wallon de l'Économie Wouter Beke expliquait aussi qu'il comptait mettre en œuvre « à très courte échéance » des mesures d'aide aux secteurs victimes économiquement de la crise. « Se pose par exemple la question des produits finis achetés par les restaurateurs pour leur travail des prochains jours, des charges fixes pour les établissements. »

C'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon. I

A.J. avec Be

Les banques travailleront au cas par cas

1. Les entreprises Autre souci pour les entreprises et les indépendants, les crédits en cours. Rodolphe de Pierpont, porte-parole de Febelfin (fédération des banques) précise : « Nous avons déjà connu des périodes de crises comme lors des attentats. Les entrepreneurs doivent rencontrer leur banquier pour discuter des solutions possibles. Comme le report du remboursement en capital, l'apport de moyens supplémentaires... Une chose est sûre, il n'y aura pas de me-

sures généralisées. Il faut éviter l'effet d'aubaine dont certains voudraient profiter alors qu'ils ne sont pas directement touchés. Il faut raison garder et travailler au cas par cas. D'où la nécessité d'en parler pour trouver la bonne réponse. »

2. Les particuliers Au niveau des particuliers, pas question de prendre des mesures maintenant, comme cela a été fait en Italie avec la suspension des remboursements des prêts hypothécaires.

res. « Là, il faut attendre le mois prochain pour évaluer ce qui se passe au niveau perte de salaire, d'emploi... » Donc, pas encore question d'insuffler de l'oxygène pour l'instant.

3. Les agences Autre message que le secteur bancaire fait passer auprès de ses clients : les agences resteront ouvertes mais elles insistent pour que toutes les opérations qui peuvent être faites à distance le soient. ■ A.J.

VITE DIT

100 millions Vendredi, le gouvernement de Wallonie a décidé de constituer un fonds extraordinaire de crise de 100 millions d'euros afin de soutenir les secteurs qui subissent un préjudice économique.

L'alimentation c'est... Les magasins d'alimentation sont donc autorisés à rester ouverts le week-end. Il s'agit non seulement des supermarchés, boulangeries ou

boucheries mais aussi, par exemple, des chocolatiers, confiseries ou magasins de nuit.

Numéro vert Dès lundi, le numéro gratuit 0800/12018 sera accessible et exclusivement dédié aux indépendants souhaitant obtenir des informations sur les conséquences du coronavirus, ainsi que sur les mesures d'aide mises en place par le gouvernement fédéral.